

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**26 SEPTEMBRE > 09 OCTOBRE 2023**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)

---

---



mardi 26 septembre  
2023

### Une campagne antigaspillage alimentaire à la cantine scolaire

(287 mots)

Une réunion organisée par la municipalité et la communauté de communes Moselle et Madon, ce lundi 18 septembre à l'espace S...

Page 6



mercredi 27 septembre  
2023

### L'Espagne à l'honneur de la nouvelle saison de la Filoche

(295 mots)

Ce pays voisin doté d'une culture riche et d'une histoire fascinante sera à l'honneur tout au long de cette saison culturel...

Page 7



vendredi 29 septembre  
2023

### Petites villes de demain : le programme d'actions validé

(210 mots)

Le projet Petites villes de demain a pour objectif d'améliorer les cœurs de ville de Neuves-Maisons et de Pont-Saint-Vincen...

Page 8



mardi 3 octobre 2023

### Covalom fête ses 10 ans avec une journée portes ouvertes

(346 mots)

Samedi dernier, la Covalom, l'entreprise en charge de la gestion des déchets ménagers au sein de la communauté de communes ...

Page 9



jeudi 5 octobre 2023

### Accès aux soins : le LEMM Santé s'implante à la Filature

(360 mots)

Le projet prévoit la transformation de 330 mètres carrés de la Filature à Chaligny en un espace de santé moderne et multifo...

Page 10

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)

---

---



mercredi 27 septembre  
2023

### Logement social : l'AGAFAB, « facilitateur de parcours »

(428 mots)

L'Association de gestion du foyer Aristide-Briand (AGAFAB), regroupe deux structures de logement social à Neuves-Maisons (r...

Page 12



jeudi 28 septembre  
2023

## Une inauguration en grande pompe du complexe sportif pour la Saint-Maurice (433 mots)

Samedi dernier, on pouvait constater une grande effervescence à l'Espace loisirs, chemin de la Fontaine au chêne, près du t...

Page 13



jeudi 28 septembre  
2023

## Un conseil municipal de rentrée dense (160 mots)

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir, sous la présidence de Xavier Boussert, maire de la commune. Un...

Page 14



vendredi 29 septembre  
2023

## Le conseil municipal réuni pour des affaires courantes (439 mots)

Le conseil municipal s'est récemment réuni. Voici l'essentiel des délibérations. Convent...

Page 15



lundi 2 octobre 2023

## Quatre délibérations adoptées au dernier conseil municipal (235 mots)

Lors du conseil municipal du mercredi 27 septembre à 19h, les élu(e) s ont validé 4 délibérations. Modifica...

Page 16



mardi 3 octobre 2023

## Une ville amie des aînés (184 mots)

Le conseil, réuni sous la présidence du maire, Jean-Luc Fontaine, a tout d'abord approuvé la modification des statuts de la...

Page 17



mercredi 4 octobre  
2023

## En bref au conseil municipal (148 mots)

Mise en place du service CNI-Passeports à Neuves-Maisons. Il est demand...

Page 18



dimanche 8 octobre  
2023

## De nouveaux tarifs à la cantine scolaire pour cette rentrée (498 mots)

Pour ce conseil de rentrée du 2 octobre, il y avait 17 délibérations, à l'ordre du jour dont 2 furent reportées par manque ...

Page 19



lundi 9 octobre 2023

## Lancement du pass senior (345 mots)

Plus qu'un simple carnet de réductions, le pass senior, lancé jeudi soir en présence de nombreux invités retraités, exprime...

Page 20

---

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)

---

---



samedi 30 septembre  
2023

### Quand la transition se veut collective avec les foyers ruraux 54

(307 mots)

À la salle La Guérite, des illustrations des nombreuses réalisations en textes et images que les pionniers de ce projet col...

Page 22



mardi 3 octobre 2023  
05:00

### Meurthe-et-Moselle. Un plan pour une exploitation des carrières plus respectueuse pour l'environnement (1379 mots)

Ce sont des acteurs essentiels du tissu économique mais elles sont entourées de mystère quand elles ne charrient pas une bonne dose de méfiance.....

Page 23



jeudi 5 octobre 2023

### Un dispositif pour préserver le patrimoine forestier (304 mots)

Le dispositif Sylv'ACCTES permet de construire les forêts de demain en finançant des actions forestières vertueuses. Dans l...

Page 27

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---

## Une campagne antigaspillage alimentaire à la cantine scolaire

Les écoliers participent cette semaine à une campagne de pesées des déchets alimentaires à la cantine scolaire. Une réunion a mis en place le cadre de cette première campagne antigaspillage.

Une réunion organisée par la municipalité et la communauté de communes Moselle et Madon, ce lundi 18 septembre à l'espace Serge-Lung, a été consacrée au lancement d'une campagne antigaspillage à la cantine scolaire.

Une dizaine d'acteurs étaient présents : Antoine Demonceaux, 1<sup>er</sup> adjoint, et Marylin Brusseau, conseillère déléguée aux écoles, les agents municipaux concernés : Virginie Burgard et Nicole Charrière (agents techniques cantine), Fabien Denis (animateur périscolaire) et Thomas Mifsud (directeur périscolaire), Danièle Kerr (bénévole commission jeunesse).

Thomas Dethorey, chargé de prévention et de gestion des biodéchets Covalom, a présenté dans un premier temps les missions de cette société,

le contexte du projet et les trois axes de travail sur les biodéchets : la gestion de proximité des déchets, l'évitement des déchets verts et les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

### Faire un diagnostic

Marion Lecerf, chargée de projets OrgaNeo, a développé les enjeux de cette lutte. Elle a également présenté les différentes étapes de l'accompagnement OrgaNeo/Covalom à la campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire en établissements scolaires.

La réunion s'est terminée avec la visite du restaurant scolaire.

L'accompagnement à la lutte antigaspi commencera par une première campagne de pesées cette semaine,

jusqu'au 29 septembre. L'objectif est de réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire et d'accompagner la commune dans l'élaboration et le suivi d'un plan d'actions sur une année.

Deux réunions seront organisées à la suite le 16 octobre (présentation des résultats) et le 13 novembre (rédaction du plan d'actions). ■



La campagne antigaspillage alimentaire entame sa première phase cette semaine.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

## L'Espagne à l'honneur de la nouvelle saison de la Filoche

La Filoche dévoile sa toute nouvelle saison culturelle. Elle a choisi la destination de l'Espagne pour un périple notamment à travers l'art, la danse, le cinéma de ce pays européen. Premiers rendez-vous ce vendredi pour la soirée de lancement.

Ce pays voisin doté d'une culture riche et d'une histoire fascinante sera à l'honneur tout au long de cette saison culturelle. Les équipes de la Filoche ont préparé un programme diversifié qui permettra à tous de découvrir les trésors de ce pays.

Le coup d'envoi de cette saison sera donné ce **vendredi 29 septembre**, avec une soirée de lancement en deux temps. De 18 h à 20 h, les services de la Filoche ont prévu une série d'animations pour tous les âges. Une occasion idéale pour se plonger dans la culture espagnole sous toutes ses facettes. À 20 h, un spectacle de danse prendra place, mettant en lumière l'art espagnol de la manière la plus vibrante qui soit.

### Pedro Almodóvar

Le 29 septembre marquera également le vernissage de deux expositions qui ajouteront une dimension visuelle à cette immersion espagnole avec plus particulièrement la deuxième exposition qui sera une célébration du cinéma espagnol à travers les affiches emblématiques des films de Pedro Almodóvar.

Toute la programmation détaillée de ce cycle culturel de trois mois est disponible dans le programme officiel de la Filoche, distribué dans la médiathèque et accessible en ligne.

### Papier recyclé

Une petite nouveauté cette année : le programme est désormais imprimé sur du papier recyclé et adopte pour l'occasion une nouvelle présentation. ■



Richard Renaudin, vice-président en charge de la culture (à gauche), Camille Soulier, directrice et Thomas Zix, chargé de communication présentent la nouvelle brochure.

Espace culturel la Filoche, 90 rue René-Cassin à Chaligny.



## Petites villes de demain : le programme d'actions validé

**L**e projet Petites villes de demain a pour objectif d'améliorer les cœurs de ville de Neuves-Maisons et de Pont-Saint-Vincent. Depuis de nombreux mois, les élus des deux communes et de la communauté de communes Moselle et Madon planchent sur les actions à mettre en place, avec l'aide des habitants qui ont participé aux différentes réunions de concertation. Elles couvrent les domaines du cadre de vie, de l'habitat, de la végétalisation, des commerces et de l'aménagement de « mobilités douces ».

Une réunion a eu lieu récemment à Pont-Saint-Vincent, animée par les enquêtrices du cabinet Urbicand et la

cheffe de projet Cécile Kormann. Elle rassemblait les élus locaux et les partenaires associés à ce projet : État, Région, Département, Banque des territoires, établissement public foncier de Grand Est, CAUE 54, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Meurthe-et-Moselle Développement. Ensemble, ils ont affiné et validé le programme des actions nécessaires et importantes pour redynamiser les cœurs des deux villes. Sur le mode collaboratif, les partenaires ont précisé leur possible accompagnement financier et/ou technique à ce programme d'actions.

La prochaine réunion se tiendra courant octobre. ■



Élus locaux et partenaires ont affiné et validé le programme d'actions nécessaires pour redynamiser les cœurs des deux communes.



## Covalom fête ses 10 ans avec une journée portes ouvertes

Huit ateliers ont été mis en place par cette entreprise en charge de la gestion des ordures ménagères. Il s'agissait de permettre au public de mieux comprendre son action et de donner des conseils pratiques pour minimiser l'impact environnemental de ces déchets.

Samedi dernier, la Covalom, l'entreprise en charge de la gestion des déchets ménagers au sein de la communauté de communes de Moselle et Madon, a célébré son 10e anniversaire avec une journée portes ouvertes. Cet événement a été l'occasion pour la Covalom de mettre en lumière son engagement dans la réduction des déchets tout en permettant au public de mieux comprendre son fonctionnement.

Les services de cette entité forte de ses 33 salariés s'étendent bien au-delà de la communauté de communes de Moselle et Madon, englobant également le Pays de Colombey et du Sud toulouais, et dès l'année prochaine, la communauté de communes du Saintois.

Pour marquer cet anniversaire, la Co-

valom a organisé une journée riche en activités visant à sensibiliser le public à la réduction et à la transformation des déchets. Huit ateliers avaient été mis en place, couvrant divers aspects de la gestion des déchets et fournissant des conseils pratiques pour minimiser l'impact environnemental de ces derniers.

Les participants ont pu en apprendre davantage sur les méthodes de tri sélectif, les avantages du compostage, et les moyens de réduire la production de déchets au quotidien. La Covalom souhaite ainsi encourager les citoyens à adopter des habitudes plus respectueuses de l'environnement et à contribuer activement à la préservation de la planète.

Alors que l'entreprise célèbre ses 10 ans, la Covalom s'engage fermement

dans la réduction des déchets, consciente que chaque déchet non généré contribue à des économies et à la préservation de l'environnement. L'entreprise souhaite continuer de jouer un rôle essentiel dans la promotion de la durabilité et de la gestion responsable des déchets au sein de la communauté de communes de Moselle et Madon. ■



Parmi les ateliers proposés, nombreux étaient axés sur l'éducation et la sensibilisation.



## Accès aux soins : le LEMM Santé s'implante à la Filature

Exceptionnellement, le conseil communautaire de Moselle et Madon du 21 septembre s'est tenu au Fort Pellissier de Bainville-sur-Madon, offrant aux élus une opportunité unique de visiter ce lieu historique. L'approbation de l'implantation de la Maison de la prévention et de la santé publique de Moselle et Madon dans deux cellules de la Filature à Chaligny a été au cœur de la réunion.

Le projet prévoit la transformation de 330 mètres carrés de la Filature à Chaligny en un espace de santé moderne et multifonctionnel. Le LEMM (Lien en Moselle et Madon) Santé comprendra un cabinet de soins, le relais petite enfance, ainsi que le bureau de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé). Les élus locaux ont exprimé leur soutien unanime à ce projet, convaincus de son importance pour améliorer l'accès aux soins dans la région.

### Un lieu de référence

L'investissement total pour ce projet s'élève à 772 000 euros, couvrant à la fois l'acquisition des locaux et les travaux d'aménagement. Une part significative de ce financement, soit 400 000 euros, a été octroyée sous forme de subventions par différentes entités, dont l'État, la région, le dé-

partement et la Caisse d'allocations familiales.

Pour rappel, le LEMM Santé a pour mission principale d'améliorer l'accès aux soins médicaux, de faciliter l'attribution d'un médecin traitant, d'améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville, et de créer un lieu de référence pour les résidents et les partenaires en matière de santé publique, notamment en ce qui concerne la petite enfance et le grand âge.

Filipe Pinho a souligné que ce projet est une étape cruciale dans la quête d'une meilleure qualité de vie et de santé pour les habitants de Moselle et Madon. Il représente un investissement significatif dans l'avenir de la communauté, en s'attaquant aux défis liés à l'accès aux soins de santé sur le territoire. L'implantation du LEMM Santé sera une étape majeure

dans la concrétisation de ces objectifs et offrira aux résidents un accès plus facile à des services de santé de qualité. ■



Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est déroulé au Fort Pellissier.



---

---

# COMMUNES MOSELLE ET MADON

---

---

## Logement social : l'AGAFAB, « facilitateur de parcours »

L'Association de gestion du foyer Aristide-Briand (AGAFAB) vient de se réunir en assemblée générale. Ses trois résidences de logement social, afin de « permettre d'avancer » et d'évoluer vers un logement autonome, connaissent un taux d'occupation de 90 %.

L'Association de gestion du foyer Aristide-Briand (AGAFAB), regroupe deux structures de logement social à Neuves-Maisons (résidence Aristide-Briand et pension de famille Dominique-Noirez) et une à Toul (résidence Jacques-Cordier). Leur objectif commun : « Proposer un habitat qui sécurise les résidents accédant au logement », décrit dans son rapport moral le président Jean-Paul Vinchelin, lors de la récente assemblée générale annuelle de l'association.

Ces résidences restent une véritable étape transitoire dans le parcours résidentiel des locataires, avec un turnover assez important. Cette « forme d'habitat accompagné, qui permet un accès rapide à un logement et une maîtrise des charges » doit amener les résidents à « une sortie de nos structures dans une situation matérielle et sociale stabilisée ».

À près de 90 %, le taux d'occupation est en augmentation, détaille Alexandre Ducret, directeur de l'AGAFAB, dans son rapport d'activité. « Cela nous amène de l'argent qui permet des investissements facilitant la vie des résidents. » En 2022, 450 personnes ont été accueillies dont

190 nouveaux venus, et 159 sont parties.

Parmi elles, une majorité a pu intégrer un logement dans le parc classique. « Nos établissements sont des modes de stabilisation non jugeants. Venir en résidence sociale, c'est se permettre d'avancer, c'est trouver le moment juste et adapté où la personne peut aller dans un logement autonome. »

Pour parfaire l'accompagnement des résidents, l'AGAFAB a embauché, rajouté et professionnalisé ses équipes d'encadrement : « Des femmes et des hommes qui ont été régulièrement obligés d'aller au-delà de leurs missions », remercie le président. De nombreux locataires volontaires ont participé à la préparation et à la réalisation d'événements festifs : festival de musique, forum santé etc.

### Pour les jeunes

En projet, « des solutions d'habitats pour les jeunes ». Une enquête de besoins est en cours.

Côté finances, le résultat de l'exercice montre une augmentation des

produits mais aussi des charges. Les rapports sont votés à l'unanimité.

Le fil conducteur de l'année : « L'AGAFAB facilitateur de parcours », a tenu sa promesse.

Pour devenir locataire d'un logement de l'AGAFAB, les postulants passent par une commission d'admission. Les capacités de la personne à respecter les règles sont évaluées et l'équipe de l'AGAFAB juge sa propre capacité à l'aider dans son parcours. ■



L'assemblée générale de l'AGAFAB a rassemblé tout un parterre de bénévoles, d'employés de la structure et de nombreux résidents autour du président Jean-Paul Vinchelin et du directeur Alexandre Ducret.

Contact : Tél. 03 83 47 12 89



## Une inauguration en grande pompe du complexe sportif pour la Saint-Maurice

Près de 500 personnes étaient venues participer à une journée sportive et de découverte sur le nouveau complexe sportif de la commune. Au programme : foot, basket, découverte de la pétanque, mais aussi de jeux anciens grâce à La Filoche.

**S**amedi dernier, on pouvait constater une grande effervescence à l'Espace loisirs, chemin de la Fontaine au chêne, près du terrain de foot. Près de 500 personnes se sont déplacées pour l'inauguration du complexe sportif lors de la fête du village, la Saint-Maurice.

Pendant que les jeunes s'activaient sur le city stade, avec l'appui du Cosmos ou sur le skatepark, Crazy pétanque proposait une découverte à tous de son activité : pointage de précision, avec des gants de boxe ou à l'aveugle, concours de tirs au pneu... L'activité a beaucoup plu.

Les enfants ont pu pratiquer la pêche aux canards et la ludothèque de La Filoche a fourni des jeux anciens en bois (jeu de quillettes, du Quarto, jeu de la meule ou lancer de dés géants).

Le traditionnel ruban bleu blanc rouge tenu par le petit maire et une conseillère des jeunes, a été coupé

par Audrey Bardot, vice-présidente du conseil départemental, auprès d'un parterre d'élus, dont Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, Marie-Laure Siegel, élue à la CCMM, ainsi que les maires de Maizières (Jean Lopez), Messein (Daniel Lagrange), le premier adjoint de Frolois (Claude Colin), le maire de Ludres (Pierre Boileau).

Ensuite, le maire de Méréville, Cédric Schwaederlé, entouré de son équipe, a remercié la commission travaux pour son investissement, les élus et l'association du boulo-drome. David Riccetti a ensuite pris la parole et a dit avoir vu son « vœu se réaliser ».

Cet événement a permis de recueillir des fonds pour aider David à financer son fauteuil handisport, le foyer a fait don de sa recette de vente de crêpes et de tartes maison, soit 226 €. Les Mérévillois ont, quant à eux, donné plus de 500 €.

À ce jour, 135 213,46 € ont été engagés pour le complexe dont 20 000 € pour les 4 terrains officiels de 4 x 15 en schiste rouge du boulo-drome. La mairie va récupérer ultérieurement 79,97 % de subventions de l'Agence nationale du sport sur le montant, soit environ 90 108 €.

Bientôt une structure multijeu extérieur pour les enfants sera installée sur le complexe et un terrain de padel va voir le jour sur un court de tennis. ■



Pétanqueurs, élus, habitants et jeunes sportifs étaient réunis pour cette inauguration, qui a également permis à David Riccetti (en fauteuil, au milieu, avec sa cagnotte) de récolter des fonds pour financer son fauteuil handisport.





## Un conseil municipal de rentrée dense

**L**e conseil municipal s'est réuni lundi soir, sous la présidence de Xavier Boussert, maire de la commune.

Un ordre du jour copieux proposait une dizaine de points à débattre et à valider : nouveaux statuts de la communauté de communes Moselle et Madon ; remboursement d'une partie de la MTL (dysfonctionnement du système d'incendie) ; désignation

d'un référent déontologue ; commission pour un règlement des cimetières communaux et tarifs pour les concessions. Le renouvellement de la convention avec VNF était au programme, puisque deux autres aires d'aspiration sont à l'étude. Une convention a été passée avec le conseil départemental à propos de l'aménagement de la rue de Nancy et du parvis centre bourg.

Enfin, l'étude de la proposition d'achat de l'ancienne école Maurice-Barrès, par la société Franco-Suisse, a été reportée dans l'attente d'informations plus précises. Avant de clore ce conseil dont tous les points ont été adoptés, Xavier Boussert a explicité et répondu à quelques questions diverses. ■



## Le conseil municipal réuni pour des affaires courantes

**L**e conseil municipal s'est récemment réuni. Voici l'essentiel des délibérations.

### Convention services CNI/passeport

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, la commune de Neuves-Maisons est habilitée par l'État à délivrer les titres d'identité, carte d'identité et passeport. Le maire présente la convention de participation financière des communes de Moselle-et-Madon aux missions de délivrance des titres d'identité portées par la commune de Neuves-Maisons. Le montant de participation est fixé à 0,60 €/habitant. La participation sera de 0,30 €/habitant pour l'année 2023.

### Subvention sortie scolaire

Une demande de subvention exceptionnelle de 300 euros est transmise par l'école suite à une sortie au centre de loisirs et d'animations.

### Acceptation de devis

Plusieurs devis ont été validés portant sur : un logiciel de verbalisation d'un montant de 1 725 euros hors taxes, le remplacement d'un vitrage

isolant sur le bâtiment périscolaire de 1 048 euros HT, des supports pour 30 vélos à installer à l'école d'un montant de 1 183,70 € HT.

### Repas des aînés

Tous les ans, la commune organise un repas à pour les 70 ans et plus. Cette année, le repas des aînés se déroulera le dimanche 22 octobre à la salle Gilbert-Gargam.

Au vu des demandes, le maire propose d'autoriser les descendants directs à participer au repas des aînés moyennant la somme de 40 euros sous réserve de places disponibles. Une animation musicale et un spectacle de magie sont prévus.

### Recrutement parcours emploi compétence

Le maire propose de recruter d'un PEC pour les fonctions d'animateur des services périscolaires à temps non complet à raison de 22 heures/semaine pour une durée de neuf mois.

Dans ce dispositif, l'aide à l'insertion professionnelle de l'État est attribuée à l'employeur qui, en contrepartie,

doit obligatoirement mettre en place des actions d'accompagnement et de formation. L'État prendra en charge 60 % de la rémunération sur la base du SMIC.

### Recrutement Parcours Emploi Compétence

Le P.E.C. a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. À cette fin, il comporte des actions d'accompagnement professionnel. La prescription des P.E.C. est centrée sur les publics éloignés du marché du travail, l'entrée dans un PEC se fait sur la base du diagnostic du prescripteur. L'aide à l'insertion professionnelle de l'État est attribuée à l'employeur qui, en contrepartie, doit obligatoirement mettre en place des actions d'accompagnement et de formation. L'État prendra en charge 60 % de la rémunération sur la base du S.M.I.C. Le Maire propose de recruter d'un P.E.C. pour les fonctions d'animateur des services périscolaires à temps non complet à raison de 22 heures/semaine pour une durée de 9 mois. ■





## Quatre délibérations adoptées au dernier conseil municipal

Lors du conseil municipal du mercredi 27 septembre à 19h, les élu(e)s ont validé 4 délibérations.

**Modification des statuts de la Communauté de communes Moselle-et-Madon.**- Suite au conseil communautaire du 6 juillet portant sur l'avancement des projets portés par la CCMM en matière de transition énergétique (photovoltaïque, bornes de recharge...), il a été décidé de créer une société d'économie mixte (SEM) « Moselle et Madon énergies ».

L'ensemble de montage vise à permettre la mise en œuvre la plus ra-

pide possible, et le partage de la valeur le plus favorable possible pour l'intercommunalité et les communes de Moselle et Madon. Le conseil municipal approuve la modification annexée des statuts de la CCMM.

**Virement de crédits.**- pour s'assurer de pouvoir rembourser une caution à un locataire d'un logement communal quittant définitivement les lieux, le conseil municipal accepte de virer la somme de 1 000 € de l'article 231 opération 29 au profit de l'article 165

**Convention de participation aux missions de délivrance des titres**

**d'identité.**- Suite à l'ouverture à Neuves-Maisons en 2022 d'une Maison France Services et compte-tenu de son intérêt majeur pour les habitants de Moselle et Madon, le conseil municipal accepte de participer à son financement à hauteur de 0,60 € par habitant.

**Validation du tableau des effectifs.**- Le conseil municipal décide de le valider à hauteur de 14 TC (temps complet) et 2 TNC (temps non complet) ■





## Une ville amie des aînés

**L**e conseil, réuni sous la présidence du maire, Jean-Luc Fontaine, a tout d'abord approuvé la modification des statuts de la communauté de communes Moselle et Madon.

**Dissolution du centre communal d'action sociale.** La dissolution du CCAS sera effective le 31 décembre 2023. Le maire précise qu'un CCAS est facultatif dans les communes de moins de 1500 habitants. Le conseil municipal exercera cette

compétence mais un comité consultatif sera mis en place. Le budget sera transféré dans celui de la commune.

**Réseau francophone des villes amies des aînés.** Le conseil décide d'adhérer au réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA). Ce réseau accompagne les collectivités dans la mise en œuvre du projet visant à adapter le territoire à une population vieillissante et à améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le conseil s'engage à verser une cotisation annuelle dont le montant est fixé selon le nombre d'habitants, soit 600 €.

**Droit de préemption.** La commune n'exercera pas son droit de préemption concernant un immeuble parcelles ZI 162 et 178, sis 18 rue du Bas de Mont pour une superficie respective de 2a18 et 2a12. ■





## En bref au conseil municipal

### **Mise en place du service CNI-Passeports à Neuves-Maisons.**

Il est demandé aux communes de la CCMM de s'accorder pour participer à l'effort financier à la charge de la commune de Neuves-Maisons à hauteur de 0.60cts par habitant et par an. Les élus autorisent le maire à signer la proposition de convention présentée par la commune de Neuves-Maisons. 12 voix POUR et 1 Abstention

**Nomination d'un nouveau membre au CCAS.** Suite à la démission de Mme Marie-Claude Gérardot du conseil d'administration, la candidature de Mme Sylvaine Lilbert est acceptée.

### **Remise pour location de la salle polyvalente**

Mme L., qui a loué la salle polyvalente, a constaté de nombreux man-

quements en matière d'hygiène (vaisselle, réfrigérateur et appareils ménagers sales).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'accorder une remise de 100€ sur les 500€ de location demandés à Mme L. ■



## De nouveaux tarifs à la cantine scolaire pour cette rentrée

Les élus se sont réunis dernièrement à l'occasion du conseil municipal de la rentrée. Un conseil riche en délibérations comme le vote de nouvelles activités à destination des seniors et l'augmentation des tarifs de la cantine scolaire.

Pour ce conseil de rentrée du 2 octobre, il y avait 17 délibérations, à l'ordre du jour dont 2 furent reportées par manque d'éléments : la proposition du programme de coupes par l'ONF 2024 et la convention d'espace numérique de travail pour l'école.

La première délibération concernait un bornage à l'amiable d'une parcelle voisine d'un chemin communal, le conseil a été sollicité et a validé ce bornage.

### Des actions pour les seniors

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, la commune organise des moments de rencontre et détente. La municipalité valide les propositions suivantes : un atelier de reliure japonaise à 20 € la séance et en fin d'année un atelier floral à 35 €, ouvert en priorité aux personnes âgées, précise Joël Dron.

Le conseil valide les modalités du repas des seniors, organisé le 26 novembre et du colis gourmand, selon leur choix, attribué aux personnes de plus de 70 ans ayant leur résidence principale dans la commune avec possibilité d'une personne accompagnante au tarif de 35 € si moins de 70 ans.

Le conseil valide l'admission en non-valeur d'une somme de 377 € concernant plusieurs prestations non perçues pour les services du périscolaire.

Le conseil adopte la nomenclature budgétaire et comptable M57 afin d'harmoniser les services de comptabilité entre les différents services de l'État.

Le conseil valide les modifications budgétaires suivantes : mise aux normes des équipements du terrain de foot pour un montant de 7 415 €, remplacement de la porte d'entrée de l'école pour un montant de 6 119 €, installation d'un coffret électrique à l'espace loisirs pour 2 544 €.

Les tarifs des encarts publicitaires sont validés.

### Nouveaux tarifs à la cantine scolaire

Suite à l'augmentation des prestations de restauration scolaire proposées par la Sodexo, le conseil valide les nouveaux tarifs : pour un coefficient familial compris entre 1 000 et 1 999 € le repas est facturé à 4,50 € et pour un coefficient de plus de 2 000 €, à 4,60 €.

Le conseil valide la convention avec les carrières pour la prise en charge

des dégradations de la voirie empruntée par leurs véhicules à hauteur de 6 000 €.

Concernant la mise en place de la Maison France Service public de Neuves-Maisons qui ouvre la possibilité de délivrance des titres d'identité, la commune de Neuves-Maisons demande une participation aux communes de la CCMM à hauteur de 0,60 € par habitant soit 875 € pour la commune. Le conseil refuse cette convention de participation.

Le conseil valide la convention de prestation de téléassistance avec Présence Verte et Filien (ADMR) qui permettra aux usagers d'avoir des avantages. Joël Dron est désigné comme référent.

Le conseil valide les modifications du règlement du conseil municipal et les statuts de la CCMM. ■



Suite à l'augmentation des prestations de restauration scolaire, les élus ont voté de nouveaux tarifs. Photo S. Marc



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## Lancement du pass senior

Cette carte doit permettre aux personnes âgées de la commune de leur isolement en leur offrant des réductions sur toutes les activités du pôle seniors et chez une trentaine de partenaires, associations, commerces et restaurants locaux.

Plus qu'un simple carnet de réductions, le pass senior, lancé jeudi soir en présence de nombreux invités retraités, exprime la volonté de la municipalité de « lutter contre l'extrême solitude des personnes âgées » selon les termes du maire Pascal Schneider. Il y a un an et demi, le pôle senior de la Ville était chargé par la municipalité d'organiser des activités spécifiques pour cette tranche d'âge. Aujourd'hui, c'est mission accomplie, elles sont proposées dans le petit journal des seniors disponible notamment à la mairie et à la résidence Clerbout.

Avec le pass senior, une nouvelle étape est franchie : concoctée depuis des mois par les services de la ville et les élus référents, main dans la main avec les commerçants et les associations, cette carte doit permettre aux

personnes âgées de sortir de leur isolement et de « profiter pleinement de leur ville », en leur offrant des réductions sur toutes les activités du pôle seniors et chez une trentaine de partenaires, associations, commerces et restaurants locaux.

« Nous réfléchissons à toutes les formes d'accompagnement, c'est l'étape suivante, » annonce le maire. « On accompagnera les personnes qui ont du mal à se déplacer en les conduisant sur les lieux de rencontre, comme on le fait déjà pour le repas des anciens. On emmènera les seniors découvrir la Lorraine ou humer l'air des cimes vosgiennes. Tout cela doit encore être formalisé. Il reste à choisir un partenaire, un organisme participatif. »

**Comment adhérer au pass seniors**

Pour adhérer au Pass Séniors, contacter le pôle sénior au 03 83 47 16 03 ou par mail à [pole.senior@neuves-maisons.fr](mailto:pole.senior@neuves-maisons.fr)

Prix de la carte : 5 € ■



Les seniors ont applaudi la présentation du nouveau pass qui leur est dédié, source de rencontres.

Pour adhérer au pass, contacter le pôle sénior au 03 83 47 16 03 ou par mail à [pole.senior@neuves-maisons.fr](mailto:pole.senior@neuves-maisons.fr). Prix de la carte : 5 €



---

---

# ACTUALITÉS DIVERSES

---

---

## Quand la transition se veut collective avec les foyers ruraux 54

« Réunir tous les citoyens autour de notre avenir, échanger sur nos pratiques, essayer sur d'autres villages », d'emblée, l'esprit de ce rassemblement de responsables de foyers ruraux 54 était donné. Mobilisés sur le thème « mon village en transition », une trentaine de participants à ce temps de réflexion et partage, représentant 9 des foyers ruraux, avaient pu se libérer.

À la salle La Guérite, des illustrations des nombreuses réalisations en textes et images que les pionniers de ce projet collectif ont mises en place. Tables rondes ensuite en atelier sur 2 grands thèmes : mobilisation et acteurs locaux. La question de l'eau aura-t-elle lieu ? Comment sensibiliser les forces vives, territoire par territoire ? Convaincre élus municipaux et autres associations de se joindre aux initiatives. S'appuyer sur des réalisations comme autant de démarches ou d'exemples à suivre. Les témoignages d'Eulmont, Crévic, Frolois, puis Frambois sur le terrain, ont donné des idées.

Programme de plantation collective

d'arbres en grand nombre, mobilisation et rencontre de la population en réunion publique, réhabilitation d'un ancien lavoir, appui sur les personnes-ressources, accueillir les enfants et familles pour aller plus loin ensemble, tout un panel de pistes concrètes.

### Visite guidée

Avant de partager le repas tiré des sacs, les participants ont suivi les guides locaux pour mesurer le chemin déjà engagé sur la voie de la transition à Frambois, que ce soit par la commune ou par le foyer. Salle commune à ossature et isolation bois, chaufferie centrale à plaquettes issues de rémanents de la forêt, sta-

tion d'épuration voisinant le stockage des plaquettes de bois, cimetière végétalisé, spirale aromatique, verger partagé, arbres aux bébés, ruisseau renaturé, un véritable catalogue, agrémenté de l'écoute de contes de Frambois qui jalonnent les rues de leurs thèmes originaux. ■



Spirale minérale et aromatique réalisée par un chantier jeune.



## Meurthe-et-Moselle. Un plan pour une exploitation des carrières plus respectueuse pour l'environnement

Ce sont des acteurs essentiels du tissu économique mais elles sont entourées de mystère quand elles ne charrient pas une bonne dose de méfiance...

Si les carrières extraient à longueur d'année des matériaux qui serviront à construire de nombreux ouvrages, le grand public a une certaine méconnaissance de la filière.

« Aujourd'hui, les gens n'ont pas forcément conscience de l'importance que l'on occupe dans l'aménagement du territoire, dans la vie du citoyen au quotidien », admet Renaud Fiedler, le président de l'Unicem (Union des industries de carrières et de matériaux de construction) du Grand Est, « c'est un peu frustrant mais en même temps, on ne s'arrête pas à cela. On continue à avancer et à développer nos territoires et nos métiers ».

Qu'on les appelle sablières quand elles extraient du sable ou gravières quand elles extraient des granulats ou du gravier, la quarantaine de carrières du département turbinent à plein régime en s'évertuant à remplir les besoins en ressources tout en étant à la hauteur des enjeux environnementaux.

Contenu masqué

Vous consultez actuellement une version de cet article optimisée pour les terminaux mobiles (Google AMP). Certains contenus ne peuvent pas être affichés sur cette version. Vous pouvez vous rendre sur la version classique de ce même article en cliquant [ici](#).

C'est pour aborder cette vaste problématique (et d'autres) que l'Unicem a organisé, il y a deux semaines, une grande journée de rencontres et d'échanges sur le thème « carrières et matériaux regards croisés, nouveaux défis ».

### Éviter les dérives environnementales du passé

Une centaine d'élus et acteurs du métier se sont retrouvés au carrefour d'accompagnement public social de Rosières-aux-Salines pour des tables rondes, des interventions ou encore la visite des Sablières de la Meurthe, située tout près.

Parmi les nombreux sujets évoqués, celui du futur schéma régional des carrières était un des plus attendus. C'est que ce plan est amené à remplacer les schémas départementaux des carrières, actuellement en vigueur.

« On a toujours des besoins de ressources, mais ces ressources, on ne peut pas les prendre n'importe où n'importe comment », exposait Ludivine Boutineau, de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), qui aura un rôle de régulateur dans ce futur schéma.

Celui-ci aura deux objectifs majeurs : sécuriser l’approvisionnement durable des territoires, des filières industrielles et agricoles, et préserver le patrimoine environnemental du territoire. Manière d’éviter les dérives d’il y a quelques dizaines d’années, quand les exploitants allaient pelleter parfois chez des particuliers en leur proposant un étang ornemental en compensation. Plus possible maintenant...

## Pérenniser le métier de l’industrie de carrières et de matériaux de construction

Ce schéma fera l’objet de plusieurs consultations avant une mise en service prévue à la rentrée 2024. Il fixera un cadre précis pour la filière, notamment sur le plan environnemental. « Mais plus on mettra la barre haut dans la dynamique générale de l’évolution des contraintes, plus on pourra garantir le futur et la pérennité de notre métier », assure Renaud Fiedler.

Un métier amené à évoluer comme beaucoup. Mais qui restera indispensable pour l’économie...

Six chiffres pour comprendre la filière des carrières dans le département

7

En tonnes, les besoins de chaque Français en granulats chaque année.

13

En millions, le nombre de tonnes de déchets inertes générés par la filière dans le Grand Est. 10 millions sont recyclés ou valorisés (hors réemploi direct sur chantier).

45,1

En millions d’euros, le chiffre d’affaires de l’industrie extractive dans le département en 2019. Le « 54 » se classe deuxième de la Lorraine derrière les Vosges (53 millions d’euros) et quatrième de la région. Le Bas-Rhin est en pôle avec 106,4 millions d’euros.

41

Le nombre de carrières dans le département en 2021. La Meurthe-et-Moselle en compte 39 de granulats et 2 seulement de béton, à Viterne et Xeulley. A l’échelle de la région, il y a 534 sites d’extraction.

232

En millions de tonnes, le poids du béton prêt à l’emploi produit en 2020 dans le département. Un chiffre en baisse par rapport à l’année précédente (250). Le département a produit 2,94 millions de tonnes de granulats cette même année, un chiffre en augmentation par rapport à 2020 (2,82 millions de tonnes).

## 1 026

Le nombre d'emplois directs et indirects de la filière carrières et matériaux dans le département (Moselle - 1 216 ; Vosges 1 046). Le Bas-Rhin est loin devant avec 2 384 emplois. A noter que le secteur emploie 9 650 personnes dans la région Grand Est.

Collectif TGV : sept ans de lutte pour freiner l'exploitation d'une deuxième carrière à Germiny

Voilà sept ans que le collectif TGV (Thuilley, Germiny, Viterne) mène le combat pour contrer l'exploitation d'une seconde carrière sur la commune de Germiny. Ce groupe, aujourd'hui fort de 300 à 350 membres, épaulé par les associations Flore 54 et Lorraine nature environnement, mène depuis 2016 une lutte, façon David contre Goliath, contre la Société des calcaires lorrains (SCL). Mais ne lâche rien. Dans la balance, les militants font peser lourd l'impact environnemental que représenterait ce nouveau lieu d'extraction de calcaire. « Une déforestation sur 40 hectares », « la disparition d'au moins quatre-vingts espèces protégées du secteur », « un risque de pollution des sources qui alimentent en eau potable la commune de Thuilley-aux-Groseilles avec les allées et venues de 80 camions journaliers ». A cela, le collectif ajoute que le recours aux engins explosifs « ne serait pas [non plus] anodin pour l'environnement ». A l'amorce du projet, le directeur de la société carrière Philippe Huchon précisait que l'exploitation du site nécessiterait « deux à trois tirs de mines mensuels ».

### TGV freine le projet

Pour l'heure, rien n'est engagé donc, car les procédures juridiques menées par TGV mettent un coup de frein au projet. Si une manche a été gagnée au départ par le collectif, il en a ensuite perdu deux et a été contraint, par le tribunal administratif, de verser 2 000 €, puis 3 000 € à la société de carrière. L'association a fait appel et prépare actuellement sa défense en poursuivant ses investigations sur le dossier et en travaillant son argumentaire. Réunis la semaine passée en conseil d'administration, ses membres ont également décidé de participer à la consultation en cours — incluant l'avis des citoyens — qui définira le schéma régional des carrières.

Une élaboration dont ils ont appris l'existence « par hasard », car « aucune publicité n'est faite », déplore la présidente Cécile de Blic, qui s'insurge contre le délai d'un mois donné au public pour émettre un avis à partir de 1 000 pages d'études. « C'est juste scandaleux. Nous demandons que cette concertation soit prolongée au minimum d'un mois pour nous permettre, nous, citoyens — nous sommes 5,5 millions dans la région — de nous imprégner suffisamment de ce projet afin d'émettre un avis utile. » L'appel est lancé.

Stéphanie Mansuy

Carrière de Thiaucourt : la préfecture rejette le projet, l'entrepreneur fait un recours

Porté par l'entrepreneur meurthe-et-mosellan Thierry Alliotte, un projet d'exploitation d'une carrière sur le territoire de Thiaucourt a été rejeté par la pré-

fecture de Meurthe-et-Moselle, par arrêté en date du 26 juillet. Parmi les arguments des services de l'État, la présence de vestiges archéologiques ou encore celle potentielle de corps de soldats de la Grande Guerre. Les opposants, mobilisés depuis le début, élus comme associations, pointaient de leur côté également les possibles nuisances collatérales.

Thierry Alliotte avait jusqu'au 25 septembre pour exercer son droit de recours. C'est donc ce droit qu'il a fait valoir, ce vendredi 22 septembre, devant le tribunal administratif de Nancy, « après mûre réflexion et sans esprit de polémique ». Le chef d'entreprise avait déposé son dossier le 29 juin et à la découverte de l'arrêté préfectoral, avait regretté une instruction trop rapide.

## Les opposants restent vigilants

« J'ai la faiblesse de penser que c'est un bon projet. J'invite la préfecture à reprendre l'examen de ce dossier selon la procédure normale », poursuit Thierry Alliotte. Selon lui, « la question de fond est de savoir s'il y a besoin d'une nouvelle carrière ». Cet endroit, s'il est exploité, a, pour l'entrepreneur, « l'avantage de minimiser l'impact environnemental », même s'il ne nie pas les nuisances inhérentes à cette activité. Son avocat lui a assuré que la décision préfectorale de rejet était « insuffisamment motivée ». Ce sera au tribunal de trancher.

Malgré cet arrêté de la préfecture, les opposants au projet, notamment l'association Adopcat-Jolival, indiquent quant à eux, par la voix de leur président Jean-Paul David, « rester vigilants ».



*par Anthony Guille*





## Un dispositif pour préserver le patrimoine forestier

**L**e dispositif Sylv'ACCTES permet de construire les forêts de demain en finançant des actions forestières vertueuses. Dans le Grand Est, il implique six territoires pilotes, parmi lesquels le Pays Terres de Lorraine, le Pays de la Déodatie, l'Euro-métropole de Strasbourg ou encore le Pays Barrois.

Sylv'ACCTES permet de préserver le patrimoine forestier des territoires. « C'est un dispositif complémentaire à des financements publics », explique Delphine Nicolas, directrice de l'Union régionale des communes forestières de Lorraine. Il permet de collecter des fonds publics et privés « pour financer des aides au peuplement forestier, à l'amélioration de peuplements pauvres... ». Il vient en complément « à des dispositifs publics existants ou à d'autres itinéraires techniques sylvicoles ».

C'est un dispositif qui « existe depuis quelques années » : d'abord en Auvergne Rhône-Alpes en 2016 et « depuis janvier 2022 en Grand Est », souligne Delphine Nicolas. Depuis 2016, ce sont 6 000 hectares de forêts qui ont été accompagnés, 180 000 arbres plantés et 28 000 arbres remarquables conservés.

### « Éviter une coupe »

En Lorraine, les premiers travaux ont eu lieu en juillet 2023 « à Bazincourt-sur-Saulx en Pays Barrois », signale Delphine Nicolas. Il s'agissait de la « conservation d'un secteur pour éviter une coupe. La parcelle était sinistrée à plus de 80 % par la tempête de 1999 ». La levée de fonds privée émanait d'un grand groupe d'assurance.

Delphine Nicolas évoque aussi le

« fonds mécénat installé par Vanina Paoli-Gagin, sénatrice de l'Aube et présidente des communes forestières » du département. Ce fonds permet « à tout un chacun de participer, via un don, à une action sur la forêt ». Un dispositif en cours de déploiement qui vient « en complément des dispositifs publics. Il est différent de Sylv'ACCTES et se concentre sur les forêts communales ». ■



La forêt de Bazincourt-sur-Saulx lorsqu'elle était en cours de travaux. Photo d'archives Noé Kolanek

par F. P.

